



SAMEDI DE RÉPARER



3eme SAMEDI DU MOIS de 10h00 à 12h00
À LA FABRIQUE DU LOCH

LES RÈGLES DE L'ATELIER

- **UN SEUL OBJET PAR PERSONNE**

Pour permettre à tous d'être accompagné, nous ne réparons qu'un seul objet par personne.
Selon l'affluence, il peut y avoir un peu d'attente... un peu de patience et de bienveillance pour tous !

- **RÉPARER ENSEMBLE**

La réparation se fait AVEC les participants.
Ils peuvent réparer eux-mêmes sous les conseils du réparateur, aider le réparateur en lui donnant le maximum d'informations à propos de la panne ou bien en observant la réparation dans le but d'être capables de la refaire ultérieurement.

- **DE NOTRE MIEUX !**

Les réparateurs font de leur mieux pour remettre en état de bon fonctionnement les objets qui leur sont présentés mais n'ont pas d'obligation de résultat. Les réparateurs n'ont pas l'obligation de remonter un objet non réparé. Les participants sont responsables de leurs objets et sont tenus de repartir avec, réparés ou non.

- **RESPONSABILITÉ ET GARANTIE**

Les organisateurs et les réparateurs ne sont pas responsables des dommages survenant suite aux conseils ou instructions de réparation, ou occasionnés aux objets ou personnes pendant ou après l'atelier. Les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées à La FABrique du Loch. Les réparateurs se réservent le droit de refuser une réparation s'ils jugent que cela représente un risque de sécurité, sans recours ni contestation possible.

- **GRATUITÉ ET PARTICIPATION**

Les réparations sont effectuées gratuitement par des réparateurs bénévoles. Toutefois, une participation (don ou adhésion) est importante pour le fonctionnement de l'association, qui ne bénéficie d'aucun soutien financier pour cette activité.

